



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Recrutement-diversifie-dans-la-fonction-publique-un-dispositif-a-affiner>

Recrutement diversifié dans la fonction publique : un dispositif à affiner

- Actualités -



Date de mise en ligne : samedi 4 juin 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Un projet d'amendement du gouvernement à la loi « égalité et citoyenneté », portant sur un nouveau dispositif devant faciliter le recrutement, dans la fonction publique d'Etat, de jeunes de moins de 28 ans sans emploi, a été présenté le 2 juin aux organisations syndicales.

L'idée serait de permettre à ces jeunes d'occuper un emploi contractuel de droit public de 12 mois dans la fonction publique, qui lui permettrait de bénéficier d'une formation en alternance en vue de préparer un concours externe de catégorie A ou B. Les candidats seraient sélectionnés par une commission qui privilégierait, à compétence égale, les jeunes résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou une zone de revitalisation rurale ou encore dans les DOM. S'il réussissait au concours, le jeune devrait souscrire un engagement de servir.

L'UNSA-FP estime que de nombreuses interrogations demeurent sur la nature des postes proposés, le financement du dispositif, l'impact sur les plafonds d'emploi, le diplôme requis, la formation et la reconnaissance du tuteur chargé de suivre son parcours. Sous réserve de réponses précises à ces questions, l'UNSA ne serait pas opposée à ce type de pré-recrutement, forme d'ascenseur social qui pourrait permettre à la fois de donner un emploi à un jeune et de lui permettre de préparer un concours d'accès à la fonction publique.